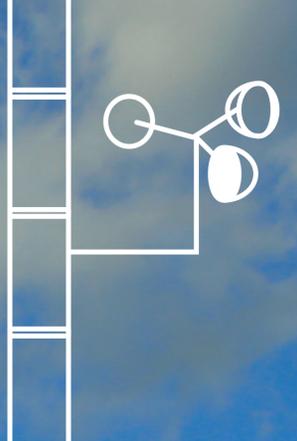


# L'étude du gisement éolien



## Mesurer le vent : un préalable à tout projet

L'analyse du gisement éolien est un préalable à tout projet car elle permet de vérifier la ressource en vent du site à l'étude.

Le groupe ABO Wind dispose d'un service d'expertise interne composé de 20 spécialistes qui assurent l'ensemble des études techniques nécessaires à une première détermination fiable du gisement éolien d'un site. Cette évaluation interne est vérifiée par la suite par, au minimum, deux experts indépendants.

Les étapes d'analyse du gisement de vent sont :

1. pré-analyse à partir des données de vent des stations Météo France, satellites, et des mâts de mesure à proximité ;
2. réalisation d'une campagne de mesure de vent sur 24 mois au minimum à l'aide d'un mât de mesure de vent installé sur le site d'étude du projet ;
3. réalisation d'une campagne complémentaire LIDAR (télé-détection par laser) pendant plusieurs mois si besoin en fonction du projet.

L'analyse et la corrélation des données de vent recueillies permettent de déterminer le potentiel éolien du site, de sélectionner le gabarit d'éolienne le mieux adapté, d'évaluer quelle distance est à prévoir entre les éoliennes pour minimiser les effets de sillage et d'estimer précisément la production électrique du futur parc éolien. L'implantation choisie pourra être optimisée en fonction des contraintes du site.

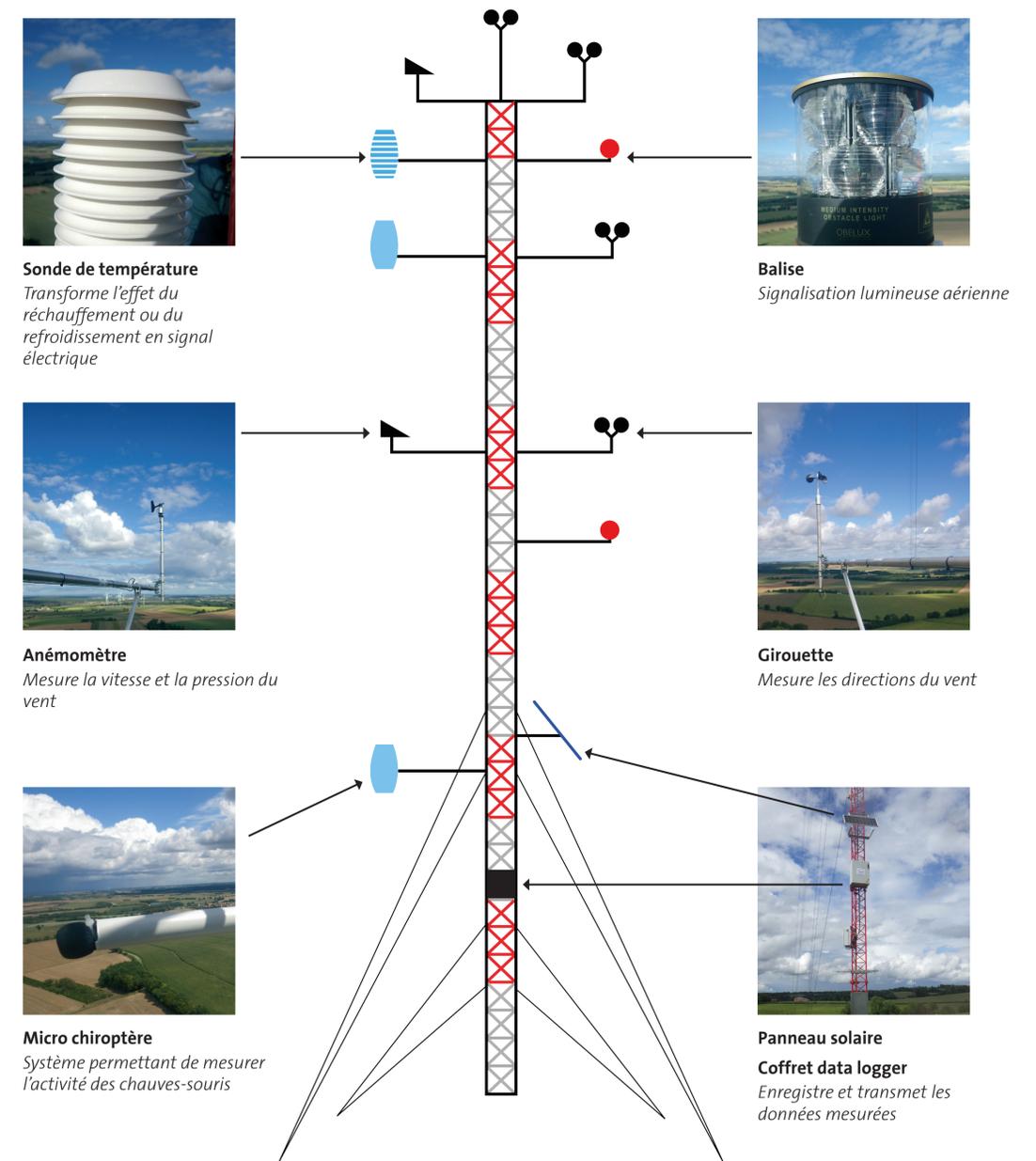
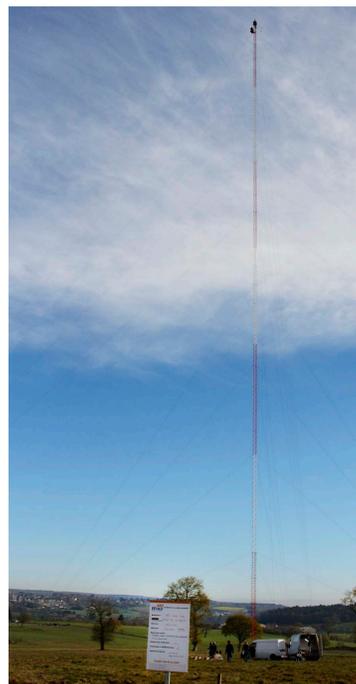


## Le montage du mât

Le montage du mât est réalisé à l'aide d'une potence homologuée et d'un treuil de sécurité. Il n'est pas nécessaire de faire appel à une grue. L'équipe est composée de 4 personnes (deux grimpeurs et deux personnes au sol).

L'installation ne nécessite pas de travaux de génie civil et il n'est pas nécessaire de réaliser des fondations. La mise en place des ancrages est réalisée avec une pelle mécanique : ils sont enterrés dans la terre végétale.

Le mât est alors installé en seulement quelques jours.



Un mât de mesure peut mesurer 100m à 140m en fonction de la nature de l'occupation des sols (forêt, plaine...) et de la topographie du secteur.

Les instruments disposés sur le mât à différentes hauteurs permettent d'établir un profil des vitesses et des directions de vents.